

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 07 SEPTEMBRE 2018

COMPTE RENDU
AFFICHÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE L 2121-25
DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

L'an deux mille dix-huit, le 07 septembre à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de Sainte-Sévère sur Indre dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur François DAUGERON, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme PILLOT-DUPUIS Laurence, MM. LANGLOIS Gaston, PERROT Christian, Adjoints
Mmes DESCOUT-SAUVAGE Séverine, DOUARD Maryline, PECHER Arlette, MM., DESFORGES Damien, DESIRE Serge, DEVAUX Fabrice, GUERINEAU Jean-Pierre, PASQUET Pascal,

EXCUSÉS AYANT DONNE POUVOIR : M. REDON Stéphane pouvoir à M. GUERINEAU Jean-Pierre, Mme LUC-ROQUEFORT Marie-Laure pouvoir à Mme PECHER Arlette

EXCUSÉ : M. BOURY Edouard

I- APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

M. le Maire ouvre la séance et fait lecture du compte rendu du Conseil municipal du 10 août 2018.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

II- PERMIS D'AMENAGER RUE PIERRE NAURON

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que le permis d'aménager a été validé. Il présente le détail estimatif du projet. Les tranches 1 et 2 correspondent à la Place de l'Eglise, la Place de l'Amitié, le parking du Château d'eau et la rue Pierre Nauron pour cette zone. Les deux tranches sont estimées à 506 270 € dont 35 000 € de maîtrise d'œuvre et d'enfouissements.

Il propose de faire une réunion avec le cabinet d'Architecte et le Conseil municipal avant le prochain conseil.

Le plan de financement sera étudié au prochain conseil.

III- ADMISSIONS EN NON-VALEUR BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ASSAINISSEMENT

Sur proposition de Madame la Comptable publique par courrier explicatif du 27 juillet 2018, le Conseil municipal décide de statuer sur l'admission en non-valeur de titres de recettes pour un montant de 1 114,22 € sur le budget principal et d'un montant de 1 250,02 € sur le budget assainissement.

IV- DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le conseil municipal décide de participer :

- au séjour USEP à l'île d' Oléron pour les élèves de CM1/CM2 de l'école Emile Chenon à hauteur de 140 € par élève sachant que le coût du voyage s'élève à 245 € par élève. 33 élèves sont concernés (dont 22 élèves de Sainte-Sévère).
- au cycle piscine (entrées + transport) pour les élèves de CP, CE1, CE2.

Il décide d'accorder une subvention de 164 € à l'Association de Développement Agricole et Rural - CIVAM du secteur La Chatre – Ste Sévère.

V- BILAN DES ACTIVITES PERISCOLAIRES

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal qu'il a demandé au Directeur des services périscolaires d'établir un bilan de fréquentation pour l'année 2017/18.

Il rappelle les différents services pour les familles :

- Une garderie périscolaire ouverte de 7h30 à 8h30 et de 16h à 19h30.
35 enfants inscrits en moyenne par jour.
- Un accueil de loisirs les mercredis en période scolaire avec en moyenne :
 - 1^{ère} période : 19 enfants sur la journée
 - 2^{ème} période : 23 enfants sur la journée
 - 3^{ème} période : 20 enfants sur la journée
 - 4^{ème} période : 20 enfants sur la journée
- Un accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) pendant la première semaine des vacances :
 - Vacances de Toussaint : 26 enfants
 - Vacances de février : 28 enfants
 - Vacances de printemps : 19 enfants

Le bilan est plutôt positif mais il faut maintenir ces effectifs.

Il est évoqué un problème de barrières pour le stationnement des bus lors de la sortie de l'école.

VI- VENTE DE TERRAIN LOTISSEMENT DU BOIS ROND

Le Conseil municipal décide de vendre la parcelle cadastrée A 471 à M.et Mme MARTIN, d'une superficie de 2 279 m² pour un montant de 20 511 €.

VII- PARKING AVENUE D'Auvergne

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que suite au projet d'aménagement du parking avenue d'Auvergne, les travaux peuvent être financés à l'aide de subventions du Département au titre du F.A.R., des amendes de police et de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux. Il convient pour ce faire de procéder aux demandes de subventions et d'établir un plan de financement pour cet investissement.

Le Conseil Municipal décide de procéder aux travaux d'aménagement du parking situé avenue d'Auvergne, autorise le Maire à lancer la consultation des entreprises et sollicite :

- du Département une subvention de 25 000 € au titre du Fonds d'Action Rurale 2018, pour l'achat du terrain et son aménagement.
- du Département une subvention à un taux de 30 % du montant hors taxe des investissements au titre des amendes de Police, pour le financement des travaux.
- de l'Etat une subvention à un taux de 20 % du montant hors taxe des investissements au titre de la D.E.T.R. pour le financement des travaux.

Il accepte le plan de financement suivant :

Achat de terrain	15 000 €
Bornage – division cadastrale	979.70 € HT
Montant total pour acquisition du terrain :	15 979,70 € HT

Subvention sollicitée au titre du F.A.R. :	12 000 €
Fonds propres	3 979,70 €
Aménagement du terrain	
Lot n° 1	33 910 € HT
Lot n° 2	11 700 € HT
Bureau d'études – Maîtrise d'œuvre	4 650 € HT
Diagnostic amiante sur enrobés existants	800 € HT
Publication pour mise en concurrence	1 000 € HT
Montant total des travaux :	52 060 € HT
Subvention sollicitée au titre du F.A.R. :	13 000 €
Subvention sollicitée au titre des amendes de police :	15 618 €
Subvention sollicitée au titre de la D.E.T.R	10 412 €
Fonds propres :	13 030 € HT

VIII- CAMPING

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal le projet de réaliser des travaux de rénovation et d'accessibilité dans le camping municipal. La réalisation de cette opération peut s'effectuer à l'aide d'une subvention de l'Etat au titre de la Dotation d' Equipement des Territoires Ruraux. Il convient pour ce faire de procéder à la demande de subventions et d'établir un plan de financement pour ces investissements.

Le Conseil municipal décide de procéder aux travaux de rénovation et d'accessibilité du camping municipal, sollicite de l'Etat un taux de subvention égal à 40 % du montant hors taxe des investissements au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.) 2018, pour le financement de cette opération. Il accepte le plan de financement prévisionnel ci-après :

Montant des travaux :	93 609,24 € HT
Subvention sollicitée au titre de la D.E.T.R :	37 444 € HT
Subvention sollicitée du C.R.S.T :	28 883 € HT
Fonds propres :	27 282,24 € HT

VIX- QUESTIONS DIVERSES

Avancement des projets en cours

- ✓ Maison médicale : la première réunion de chantier a eu lieu le 6 septembre 2018.

X- INFORMATIONS DIVERSES

- ✓ Point rentrée 2018 : la rentrée scolaire s'est effectuée dans de bonnes conditions (98 élèves inscrits).
- ✓ Monsieur le Maire informe les membres du Conseil du renouvellement du contrat de Mme Isabelle DAUDET du 3 septembre au 21 décembre pour la surveillance à la cantine.
- ✓ Remerciements de la FNATH pour la subvention
- ✓ Le courrier « les écoles qui pêchent » sera traité par l'école Emile Chenon

- ✓ Course de solex le 22 septembre prochain au circuit de Chavy : invitation à la remise des coupes et au vin d'honneur.

PAROLE AUX ADJOINTS

Monsieur Gaston LANGLOIS :

- Les travaux à l'école sont finis.
- Les travaux au cimetière sont en cours.
- Les travaux rue des Canards sont en cours.
- Les travaux eaux usées et eaux pluviales au Champ de Foire sont prévus fin septembre.

Monsieur Christian PERROT :

- Le dossier de consultation des entreprises pour la station d'épuration va être déposé sur le site internet d'Achatpublic.com et sur le site du Département Les entreprises auront 8 semaines pour répondre. Il fait part de l'échange de courrier avec IRH suite à la réunion du 24/07/2018

AGENDA :

08 et 09/09/2018 : Tournoi de poker à la SMA organisé par la Team Poker Game

09/09/2018 : Brocante organisée par les Amis de la Tour – groupe Porsche GT Océan (Place de la Mairie)

16/09/2018 : Repas à la SMA organisé par les classes 55 à 59

22 et 23/09/2018 : Tournoi de poker à la SMA organisée par la Team Poker Game

23/09/2018 – 11 h : Pot accueil club « Lancia » sous la halle

05/10/2018-20h : Conseil municipal

06 et 07/10/2018 : Festival de cirque d'hiver au gymnase organisé par le Cirque Bidon

02/11/2018-20h : Conseil municipal

07/12/2018-20h : Conseil municipal

Séance levée à 22 H 30.

Le Maire,
François DAUGERON

